



Assemblée Générale READY TO GRIMPE 2019

24 Février 2020

PROCÈS VERBAL

Nombre de personnes présentes : 36
Vote à la majorité des présents

Séance ouverte : 20h00
Séance close : 21h30

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport moral
- Projets
- Vote élection des membres du bureau

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- Rappel des dates des événements passés
- Les activités proposées sur la saison 2018-2019
- L'école d'escalade
- Echange dans le cadre du partenariat Edenwall / Ready to Grimpe
- Les créneaux libres
- Les sorties et activités
- Les formations
- Les passages de passeports afin de valider le niveau d'autonomie
- Le championnat de France de bloc Jeunes (février 2019)
- Les Openwalls
- Participation aux Forums des associations

RAPPORT FINANCIER

Présentation du compte de résultat

Total des charges: 143 426 € avec valorisation du bénévolat

Total des produits: 143 781€ avec valorisation du bénévolat

Résultat net : excédent de 355 €

Les charges (143 426 €) sont constituées à:

- 22% d'achat, notamment liés à l'organisation du Championnat de France Jeune, mais aussi de matériel pour les sorties, d'un véhicule pour le club et de merchandising
- 21% de services extérieurs, notamment la location de salles d'escalade pour les cours du clubs, les sorties du clubs (véhicules, logement..)
- 3% d'autres services extérieurs liés aux impressions publicitaires pour le Championnat de France mais aussi les frais de déplacements pour les stages et compétitions
- 16% liés au frais de rémunération de personnel, salarié du club ou prestataires extérieurs
- 6% en autres charges de gestions courantes constitués principalement par les licences payées à la FFME
- 30% d'emplois des contributions volontaire en nature, ce qui correspond à la valorisation du temps bénévole passé entre autres sur les cours dispensés dans le cadre de l'école d'escalade, les événements, tels le Championnat de France (17% à lui seul vus les moyens humains déployés avant, pendant et après) ou encore la gestion administrative du club.
- 3% de taxes (cartes grises) et de charges exceptionnelles (remboursements exceptionnels faits aux adhérents)

Les produits (143 781€) sont constituées à:

- 30% de ventes de produits finis, prestations de services et marchandises, dont 5% de stages, 3% de vente de merchandising et 23% issus des cours donnés
- 15% de subventions d'exploitation, dont la moitié destinée au Championnat de France
- 14% de produits de gestion courantes et 12% de produits exceptionnels, (dont 5% de dons et mécénat, près de 9% de cotisations d'adhérents)
- 29% de contributions volontaires en nature, ce qui correspond à la valorisation du temps bénévole passé entre autres sur les cours dispensés dans le cadre de l'école d'escalade, les événements, tels le Championnat de France (17% à lui seul vus les moyens humains déployés avant, pendant et après) ou encore la gestion administrative du club.

Le Championnat de France constitue à lui seul 22% des charges et 21% des produits.

A noter que le poste bénévolat a été valorisé comme s'il avait fallu payer le travail bénévole effectué pour la bonne marche du club, que ce soit pour l'école d'escalade ou pour les événements organisés.

Budget Prévisionnel

Une forte augmentation des charges liées à l'école d'escalade est à prévoir, du fait de l'embauche à temps partiel d'un nouveau salarié, de l'augmentation du nombre d'adhérent et

de la montée en puissance du pôle Compétition/ L'organisation du Championnat de France constituera cette année encore un poste financier important.

Il y a donc une vraie nécessité de soutien financier des collectivités territoriales et notamment des communes où le club est implanté (Mâcon, Charnay les Mâcon) , mais aussi des partenaires privés pour l'organisation du Championnat de France de Bloc sénior.

Vote du Budget : Approuvé à l'unanimité

RAPPORT MORAL

- Composition : Nombre de licenciés (205) avec des pratiquants école d'escalade en cours "loisir" et "perfectionnement" ou "compétition" et des pratiquants créneaux libres
- Partenaires publics :
 - = Commune de Charnay lès Mâcon
 - = Région
 - = Département
- Partenaires privés :
 - = Décathlon
 - = Edenwall
 - = Wolff
 - = Plus d'une quinzaine lors de l'organisation du Championnat de France de Bloc Jeunes
- Partenaires Associatifs :
 - = FFME
 - = Climbing Crew
- Ecole d'escalade , compétition, sorties encadrées
- Vote du rapport moral : approuvé à l'unanimité

PROJET SAISON 2019-2020

- Consolidation du pôle compétition avec 2 encadrants, l'intervention d'un entraîneur qualifié, mise en place de planifications et de stages.
- Consolidation du club et du pôle loisir
- Multiplier formation SAE, SNE, entraîneurs, ouvriers, afin d'obtenir les brevets fédéraux pour un encadrement de qualité
- Multiplier les formations de juges
- Organiser des sorties encadrées
- Animer le club et l'école
- Organisation Openwall III et IV
- Organisation du championnat de France de bloc sénior

RECONDUCTION DES STATUTS

- Aucun changement

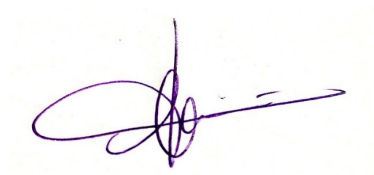
ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

- Hamoudi BENAROUA (Président sortant)
- Mathieu CLAUDEL (Vice président sortant)
- Delphine JANICAUD (Trésorière sortante)
- Jean Luc SOTY (Trésorier adjoint entrant)
- Cathy PERRIN (Secrétaire entrant)
- Karen DODARD (Secrétaire adjoint entrant)

Hamoudi BENAROUA
Président



Delphine JANICAUD
Trésorière



Karen DODARD
Secrétaire

